

Echos de la recherche

Rapport sur quelques espèces indicatrices de la qualité des cours d'eau en région wallonne.

Répartition, habitat, mesures de protection et de restauration des populations

Arnaud LAUDELOUT et Roland LIBOIS

CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE, DGRNE
DIVISION DE L'EAU, DIRECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES (DCENN)

La Direction des Cours d'Eau Non Navigables de la Région Wallonne (DGRNE) a confié en 2003 à l'unité de recherches zoogéographiques de l'Université de Liège une étude ciblée sur quelques espèces indicatrices de la qualité des cours d'eau. Les espèces choisies sont liées aux écosystèmes d'eaux courantes par leur mode de vie, mais leur présence est également conditionnée par la qualité des habitats riverains. Par ailleurs, l'intérêt patrimonial de ces espèces est reconnu et certaines d'entre elles, ainsi que leurs habitats, bénéficient d'une protection en vertu du décret du 6 décembre 2001 relatif à la conservation des sites "Natura 2000" ainsi que de la faune et de la flore sauvages (M.B. 22/01/2002). La prise en compte de leurs exigences dans la gestion des cours d'eau est essentielle afin de s'assurer du maintien des populations dans un bon état de conservation.

Les espèces visées par cette convention sont : la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), la Musaraigne de Miller (*Neomys anomalus*), les chiroptères, le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*), le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*), la Mulette épaisse (*Unio crassus*), la Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*), le Gomphus à pincés (*Onychogomphus forcipatus*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra*

curtisi), le Gomphus très commun (*Gomphus vulgatissimus*) et le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*).

L'étude a fait l'objet d'un rapport détaillé qui comprend notamment :

- Une présentation de chaque espèce et une synthèse de son mode de vie.
- Une description de ses habitats orientée vers les habitats utilisés en Région wallonne. Une mise à jour de l'aire de répartition des différentes espèces. Les données ont été rassemblées sur une base bibliographique, par une enquête auprès de naturalistes, ainsi que par une collaboration avec plusieurs partenaires : CRNFB-projet LIFE moule perlière, GT-Gomphus, AVES-atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie, Les Bocages a.s.b.l..
- Des recommandations pour la réalisation d'inventaires en fonction des lacunes constatées dans la connaissance de la répartition de ces espèces.
- Des propositions de mesures de gestion et de protection des habitats, y compris des mesures spécifiques à la Direction des Cours d'Eau non navigables.
- Une synthèse, pour chaque sous-bassin, de l'état des populations connues sur les cours d'eau

et des lacunes dans les connaissances sur la répartition des différentes espèces.

Les informations cartographiques disponibles et les localisations précises des données ont été fournies à la DCENN afin de pouvoir être utilisées dans le système d'information géographique de la Direction des Cours d'Eau non navigables.

Autrefois répandues à travers l'Ardenne, les populations de Moule perlière sont maintenant limitées à quelques cours d'eau des bassins de la Semois, de la Sûre, de l'Ourthe et de l'Our. La situation démographique de cette espèce est extrêmement préoccupante étant donné qu'il n'est pas établi que ces populations comprennent encore des individus jeunes, ni même que les habitats propices à leur croissance existent toujours. La Mulette épaisse est également menacée, mais est plus répandue et compte plusieurs populations reproductrices. La répartition actuelle et les habitats utilisés par la Musaraigne aquatique et la Musaraigne de Miller sont peu connus. La première est susceptible d'être présente dans toute la région wallonne et la seconde est limitée au massif ardennais à l'est de la Meuse. Les berges de nidification du Martin-pêcheur sont l'élément-clé de ses territoires de reproduction. Sous les effets conjugués de leur destruction par le bétail, des travaux de consolidation et des dérangements humains (kayaks, pêcheurs, destruction directe), la situation du Martin-pêcheur devient chaque année un peu plus préoccupante (voir aussi LIBOIS *in Aves*, 38 : 161-178). C'est pourquoi les berges qui subsistent devraient être systématiquement recensées et protégées, et par la même occasion celles qui sont utilisées par l'Hirondelle de rivage également. Le Cincle plongeur installe régulièrement ses nids sur des éléments naturels mais, en région wallonne, il leur préfère généralement les ponts. C'est pourquoi des mesures devraient être prises pour maintenir les cavités utilisables lors d'éventuels travaux de réfection. Par ailleurs, la pose systématique de nichoirs sur les ouvrages d'art devrait avoir un impact très positif sur ses populations. La plupart des observations de

libellules bio-indicatrices sont situées au sud du sillon Sambre et Meuse. Les populations de Cordulie à corps fin sont très menacées et limitées à certains tronçons du bassin de l'Ourthe, qui devront faire l'objet d'une attention particulière. La Loutre d'Europe subsiste en petit nombre en Wallonie depuis quelques décennies, les observations provenant principalement des bassins de l'Ourthe, de la Sûre et la Lesse. Des mesures de protection des habitats riverains doivent être prises afin de pérenniser les structures favorables à sa présence.

La répartition globale de l'ensemble des espèces considérées et la qualité générale des cours d'eau de Wallonie, évaluée par les aspects physico-chimiques ou les indices biotiques, montrent une très bonne concordance. Les cours d'eau situés au nord du sillon Sambre-Meuse sont les plus dégradés. Les espèces étudiées y sont toujours absentes ou très localisées. La qualité de l'eau est souvent mauvaise et sa restauration doit être considérée comme une priorité afin d'améliorer l'état biologique de ces rivières.

A l'inverse, les rivières de Fagne-Famenne, de Calestienne, d'Ardenne et de Lorraine sont de loin les mieux préservées. Ceci n'est guère surprenant : la qualité physico-chimique et biologique des eaux, la structure et la diversité des habitats rivulaires et riverains sont parmi les témoins d'une utilisation et d'un aménagement de l'espace responsables et durables.

Certaines pratiques largement répandues ont un rôle important dans la dégradation des cours d'eaux et des habitats de ces espèces d'intérêt patrimonial : mise en culture des zones fréquemment inondées, plantations d'épicéas, accès du bétail au cours d'eau et à la ripisylve, travaux hydrauliques, tourisme de masse...

Les gestionnaires des cours d'eau ont un rôle crucial à jouer dans la conservation des habitats de ces espèces. Celle-ci ne pourra être effective que lorsque tous les acteurs des paysages ruraux (agriculteurs, pouvoirs locaux, forestiers, pisci-

culteurs, pêcheurs...) prendront conscience de la fragilité des équilibres biologiques et s'assureront d'une utilisation durable des ressources aquatiques.

Unité de recherches zoogéographiques
Institut de Zoologie
Quai Van Beneden, 22
B - 4020 LIEGE

Contribution à l'étude du régime alimentaire hivernal du Busard des roseaux (*Circus a. aeruginosus*) en Charente-Maritime (F)

Aude INGENBLEEK *

Le régime alimentaire d'une population de Busards des roseaux installée dans les marais de Brouage, en Charente-Maritime, a été étudié à partir de l'analyse de pelotes de réjection prélevées dans les dortoirs de ces oiseaux en 1994, 2001 et 2002 durant la période internuptiale.

L'analyse de 471 pelotes montre que les mammifères sont majoritaires dans le régime alimentaire, suivis par les oiseaux. La proie la plus abondante est le Ragondin, *Myocastor coypus*, suivie par le Rat musqué, *Ondatra zibethicus*, les campagnols du genre *Microtus*, l'Etourneau sansonnet, *Sturnus vulgaris*, les anatidés et la Poule d'eau, *Gallinula chloropus*. Etant donné le poids important de certaines de ces proies, du moins à l'âge adulte, seuls des cadavres ou des jeunes peuvent être attaqués. La nécrophagie semble prendre une place importante dans le comportement alimentaire du busard.

Alors que la composition en proies ne varie guère en fonction des dates de prélèvement des pelotes, d'importantes différences sont observées par rapport à l'étude de BAVOUX *et al.* (1990) effectuée sur la même population entre 1986 et 1989. Dans cette étude, ce sont les campagnols du genre *Microtus* qui étaient les proies les plus

abondantes. Ce changement de composition est peut-être lié à la prolifération récente des ragondins dans les marais charentais. En effet, les harpayses semblent profiter des proies les plus abondantes et les plus accessibles de leur milieu.

Des plombs de chasse furent également trouvés dans les pelotes de réjection. Ingérés, ils pourraient subir une dissolution partielle avant d'être rejetés par le biais des pelotes. Ce rapace pourrait dès lors être menacé de saturnisme.

BAVOUX, C., BURNELEAU, G., CUISIN, J. & NICOLAUGUILLAUMET, P. (1990): Le Busard des roseaux *Circus a. aeruginosus* en Charente-Maritime (France) - III. Alimentation en période internuptiale. *Alauda*, 58 : 221 - 230.

(*) Mémoire présenté en septembre 2003 pour l'obtention du D.E.S. en Sciences naturelles pour les pays en développement à l'Université de Liège, Unité de recherches zoogéographiques (R. Libois)

Institut de Zoologie
Quai Van Beneden, 22
B - 4020 Liège